



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9317>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-9317**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Bièvre Isère

**Correspondant :** GULLON Joel, Président

**Adresse :** 1, Av. Roland Garros , Zac Grenoble Air Parc, 38590 ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0476935146

**Courriel :** [commande.publique@bievre-isere.com](mailto:commande.publique@bievre-isere.com)

**Adresse internet :** <http://www.marches-publics.info>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://bievre-isere.com/institution/information/marches-publics/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Etude de faisabilité pour la réalisation de la véloroute de la Bièvre sur le territoire de Bièvre Isère

**Lieu d'exécution :** Territoire de Bièvre Isère Communauté, 38590 Saint-étienne-de-saint-geoirs

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au CCAP et CCTP. Le détail du phasage de l'opération figure au CCAP et CCTP. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Voir CCAP

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Voir RC

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Voir RC

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 55%
- Cout global + Cout recalculé : 40%
- Prise en compte de la notion de développement durable : 5%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/02/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 25TEE01

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://bievre-isere.com/institution/information/marches-publics/> Code NUTS : FRK24 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Requête en référé précontractuel au titre des dispositions de l'article L. 551-1 du Code de Justice Administrative à compter de la date de notification du rejet de la candidature ou de l'offre jusqu'à la date de signature du marché. Recours en annulation de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre dans un délai maximum de 2 mois à compter de sa notification

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2025